



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2026

Date de la convocation :

24/09/2026

Date de la convocation

modificative :

25/09/2026

Date d'affichage :

24 et 25/09/2026

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente-trois minutes, les membres du Conseil municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Karine KAUFFMANN, Apolline SCHRECK, Bernard JUERY, Angelina MOYET, Philippe MARTINET, Éric LAURENT, Cécile CURIEL, Aurélia AUMONIER, Aurélie MEYER, Gaël DESLIENS-MADRE, Lancelot MIRA, Catherine SPRIET et Jean-Michel JAMET

Etaient absents :

Éric CHANTOT (pouvoir donné à Bernard JUERY)

Anne-Laure QUETTIER-BELLENGER (pouvoir donné à Angelina MOYET)

Secrétaire de Séance : Aurélia AUMONIER

Délibération N° 2026-41

Modification du tableau du Conseil municipal suite à la démission de Mme Laurence LELARGE et l'installation de Mme Catherine SPRIET dans ses fonctions de conseillère municipale

Madame Karine KAUFFMANN expose au Conseil municipal :

Par lettre reçue le jeudi 24 septembre 2026, Madame Laurence LELARGE, 15^{ème} conseillère municipale, a présenté sa démission de son mandat à Madame le maire. En application de l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et a été transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines.

En application de l'article L. 270 du Code Électoral, il convient de compléter le tableau du Conseil municipal. Il est rappelé que la liste « Médan, un souffle nouveau » a obtenu 34,05% des voix aux élections municipales du 15 mars 2026, octroyant ainsi deux sièges à cette liste, conformément à la délibération du Conseil municipal n°2026-01 du 21 mars 2026. Ce faisant, La démission de Madame Laurence LELARGE appelle la personne figurant en troisième position sur la liste susmentionnée à siéger au Conseil municipal. Madame Catherine SPRIET est donc installée conseillère municipale.

Il rappelle que l'ordre du tableau, qui détermine le rang des membres du Conseil municipal, est construit comme suit : après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Boissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : comunedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217803840-20260929-2026_41-DE



L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du Conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Ce faisant, Madame Catherine SPRIET est installée 14^{ème} conseillère municipale et Monsieur Jean-Michel JAMET devient quant à lui le 15^{ème} conseiller municipal. Le tableau d'ordre du Conseil municipal est donc modifié dans ce sens.

Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal :

- de prendre acte de la démission de Madame Laurence LELARGE à la date du jeudi 24 septembre 2026,
- de prendre acte de l'installation de Madame Catherine SPRIET dans ses fonctions de conseillère municipale de la commune de Médan,
- d'indiquer que la charte de l'élu local est transmise à Madame Catherine SPRIET dès son installation,
- de consigner la modification de l'ordre du tableau du Conseil municipal.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-4 ;

VU le Code Électoral et notamment son article L. 270 ;

VU les délibérations du Conseil municipal n°2026-01, n°2026-04 et n°2026-06 en date du 21 mars 2026 ;

VU le courrier de démission adressé par Madame Laurence le LELARGE à Madame le maire en date du jeudi 24 septembre 2026 ;

VU les résultats de l'élection municipale du 15 mars 2026 pour la commune de Médan ;

VU le tableau du Conseil municipal, tel qu'annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT que Madame Catherine SPRIET figure en troisième position sur la liste « Médan, une souffle nouveau » sur laquelle Madame Laurence LELARGE avait été élue ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à l'installation de Madame Catherine SPRIET dans ses fonctions de conseillère municipale pour assurer la continuité du mandat municipal ;

ayant entendu l'exposé du rapporteur,

après avoir délibéré :

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Le 30/09/2026
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 28 61
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

99_DE-078-217803840-20260929-2026_41-DE



ARTICLE 1 : PREND ACTE de la démission de Madame Laurence LELARGE à la date du jeudi 24 septembre 2026.

ARTICLE 2 : PREND ACTE de l'installation de Madame Catherine SPRIET dans ses fonctions de conseillère municipale de la commune de Médan.

ARTICLE 3 : INDIQUE que la charte de l'élu local est transmise à Madame Catherine SPRIET dès son installation.

ARTICLE 4 : CONSIGNE les modifications de l'ordre du tableau du Conseil municipal.

Médan, le mardi 29 septembre 2026

Le maire

Karine KAUFFMANN



Rendu exécutoire par :

Dépôt en Sous-Préfecture le : mercredi 30 septembre 2026

Et par publication le : mercredi 30 septembre 2026

DÉPARTEMENT
78

ARRONDISSEMENT
Saint-Germain-en-Laye

COMMUNE :

Médan

Toutes les communes

EPCI à fiscalité propre :

Effectif légal du conseil municipal
15

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins 1 000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	Mme	Karine KAUFFMANN	19/11/1970	21/03/2026	457	OUI
2	Premier adjoint	Mme	Apolline SCHRECK	12/07/1983	21/03/2026	457	
3	Deuxième adjoint	M.	Bernard JUERY	09/12/1961	21/03/2026	457	
4	Troisième adjoint	Mme	Angelina MOYET	04/10/1962	21/03/2026	457	
5	Conseiller municipal	Mme	Philippe MARTINET	03/05/1963	21/03/2026	457	
6	Conseiller municipal	M.	Eric LAURENT	18/10/1964	21/03/2026	457	
7	Conseillère municipale	Mme	Cécile CURIEL	11/05/1965	21/03/2026	457	
8	Conseiller municipal	M.	Eric CHANTOT	20/01/1972	21/03/2026	457	
9	Conseillère municipale	Mme	Anne-Laure QUETTER-BELLENGER	26/07/1978	21/03/2026	457	
10	Conseillère municipale	Mme	Aurélia AUMONIER	18/10/1980	21/03/2026	457	
11	Conseillère municipale	Mme	Auréli MEYER	14/04/1981	21/03/2026	457	
12	Conseiller municipal	M.	Gaël DESLIENS-MADRE	25/03/1989	21/03/2026	457	
13	Conseiller municipal	M.	Lancelot MIRA	02/04/1994	21/03/2026	457	
14	Conseillère municipale	Mme	Catherine SPRIET	25/01/1946	21/03/2026	236	
15	Conseiller municipal	M.	Jean-Michel JAMET	17/02/1956	21/03/2026	236	

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,
A, Médan, le mardi 29 septembre 2026



¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.